

Sujet National

SESSION: 2006

Brevet Professionnel CHARPENTIER

EPREUVE E1 & E2

ETUDE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE D'UN OUVRAGE

SOUS-EPREUVES A1 et B1 :

Epreuve
Ecrite

DOSSIER TECHNIQUE

CONTENU

8 DOCUMENTS

- 1/8 Extrait du CCTP
- 2/8 Plan de masse
- 3/8 Plan du rez de chaussée
- 4/8 Plan de l'étage
- 5/8 Façade ouest
- 6/8 Plan des combles
- 7/8 Coupe verticale AA
- 8/8 Coupe Verticale BB

CONSIGNES

Ce Dossier Technique sera remis avec le Dossier Ressource au candidat en même temps que le sujet de l'épreuve E1- A1
E1- B1
E2

et sera ramassé par les surveillants à la fin de chacune de ces épreuves.

N° d'anonymat

LOT N°3 CHARPENTE BOIS

GENERALITES ET NORMES CHARPENTE BOIS

D.T.U. 31.1	Charpente bois
D.T.U. 51.3	Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois
Règles CB/71	Calcul des charpentes bois
Règles NV 65	Effet de la neige et du vent sur les constructions et annexes
Règles N 84	Action de la neige sur les constructions

PRESCRIPTION A LA CHARGE DU PRESENT LOT

Etudes, plans et détail d'exécution ; à transmettre au maître d'œuvre ou au bureau de contrôle

Tous les moyens de levage, d'échafaudage et de manutention nécessaires aux travaux.

Les bois seront en sapin de pays traités fongicides et insecticides.
(Longueur commerciale en mètre et en demi mètre à partir de 3 mètre.)

Le charpentier devra se mettre en rapport avec l'entrepreneur de maçonnerie afin de déterminer avec lui les réservations nécessaires au bon ancrage de sa charpente et de tous ses ouvrages.

Il devra rendre une parfaite rigidité et une bonne tenue de son travail.
Les bois de classe 3 devant rester apparents seront rabotés et traités après rabotage.

Aucun bois ne devra passer à moins de 16 cm d'un conduit de fumée

La section des bois mis en oeuvre sera calculée en fonction des portées, des charges et des sur charges suivant D.T.U. et règle N.V. 84.

La charpente sera constituée de ferme traditionnelle.

- Arbalétrier 12x22
- Entrails moisés 8x22
- Poinçon 16x16
- Contre-fiche 12x14
- Lien de faîtage 12x14
- Pannes intermédiaires et faîtage : 12x20 cm
- Pannes lamellé collées 13.8x43.5 cm en partie apparentes
- Sablières 10x14 cm fixées à l'aide de goujon à ancrage tout les 1.50 m.
- Chevrons 8x14 cm avec un entraxe maxi de 0.50 m
- Les fermes reposeront sur des sabots métalliques boulonnés dans les pannes en lamellé-collé.
- Les assemblages des fermes seront à double moisement de 10 mm maintenus avec des boulons de charpente diamètre 18.
- Les liens de faîtage et contre-fiche seront assemblés à tenons et mortaises chevillés

SALON :

- La partie salon sera en panneaux isolants de toiture finition lambris

SOLIVAGE (surcharges d'exploitation 100 daN/m²)

- Solives 6x20 assemblées contre les moises à l'aide d'un tasseau 4x6 cloué, elles seront étrésillonnées, recouvertes d'un panneau OSB3 vissé, 200mm de laine de verre avec pare-vapeur seront placés entre les solives.

RIVES

- Les rives et les saillies seront rabotées et habillées de frisette dessus chevrons.
Un bandeau sera mis en place afin de supporter un couloir et habillage en zinc.
Nota (la largeur au lattis du chevron de rive sera de 4cm)

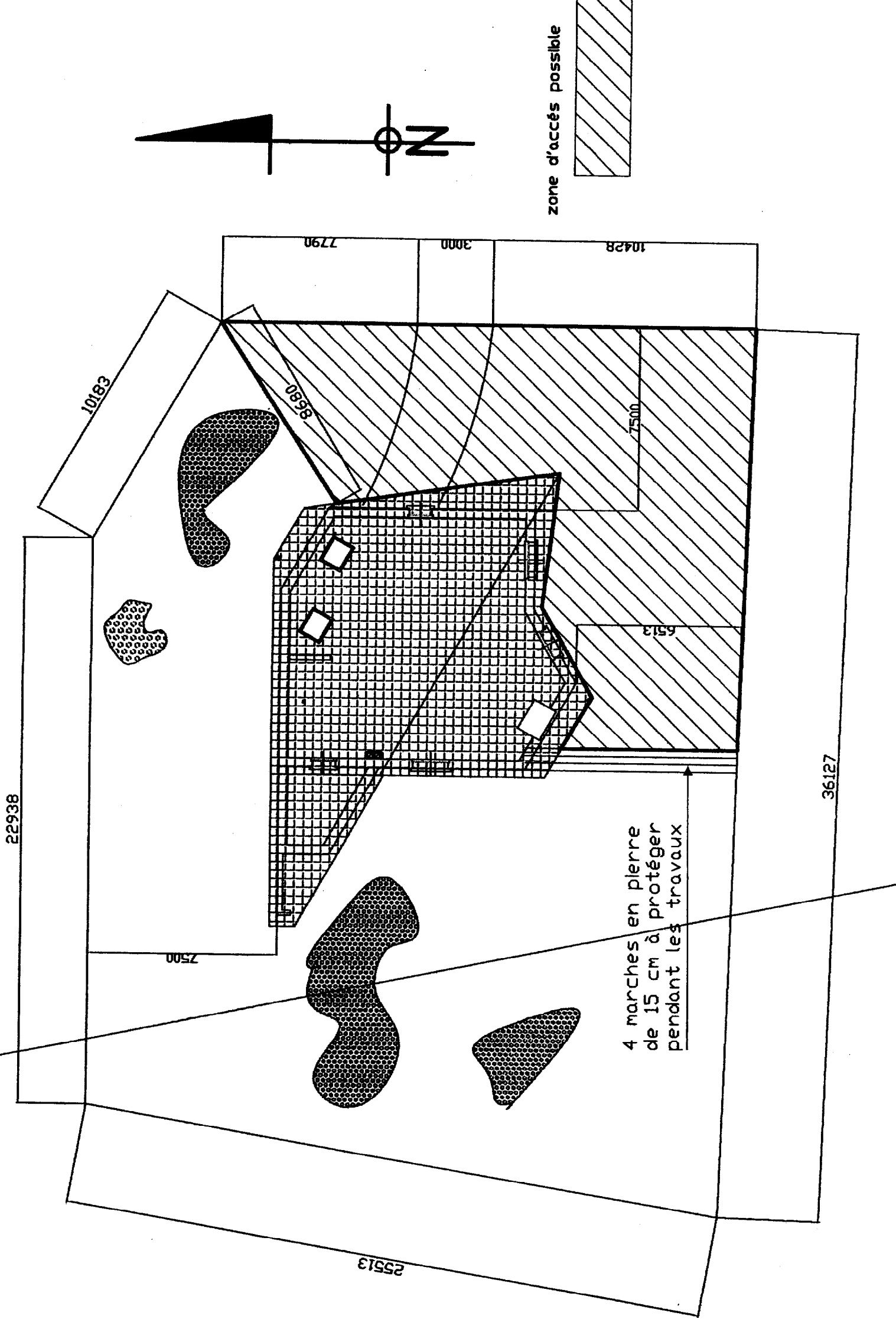
ISOLATION (sur rampant)

L'isolation thermique des combles sera constitué d'une laine de verre avec pare-vapeur de 200 mm et en sous face d'une plaque de plâtre BA13.

Sujet National	Session 2006	DOSSIER TECHNIQUE	
Brevet Professionnel CHARPENTIER		CODE(S) EXAMEN(S) :	
Épreuve : E 1 et E2		Durée: Coef.:	Page 1 / 8

PLAN DE MASSE

EDF
hauteur fils
8.000m du sol



zone d'accès possible



Sujet National	Session 2006	DOSSIER TECHNIQUE
Brevet Professionnel CHARPENTIER		CODE(S) EXAMEN(S) :
Épreuve : E1 et E2		Durée: Page 2 / 8
		Coef.: